



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL - HABITAT

PLAN N° 5F5



Approuvé par le conseil communautaire, le 19/05/2021

PLAN N° 5F5	ELABORATION	MODIFICATIONS	REVISIONS
ECHELLE 1/5000 	Arrêt le 23/10/2019 Approbation le 19/05/2021		
CONCEPTION Assier Urbanisme, paysagiste et architecte 2 Impasse Riccio, 79360 LA CRACHE   		DESIGN INRSIC Cartographie 10 TER Avenue de Gennes, 79000 ANNECY 	FONDS CADASTRAL Colonne EDESIGN, Avril 2019 Droits de l'Etat réservés Pour plus d'informations consultez le site www.cadastre.fr 

Légende

ZONES AGRICOLES

A A : Zone agricole

ELEMENTS GRAPHIQUES COMPLEMENTAIRES

 Zone fréquemment inondée Zone exceptionnellement inondée

- Haie remarquable protégée au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme

HABILLAGE DU PLAN

 Limite communale des communes du PLUI (source cadastre)



Mauzé-sur-le-Mignon